



LES CARTES DE PECHE - Fishing Cards

2025 - Liste des cartes départementales et leurs prix.

Carte annuelle « personne majeure » <i>Annual card « adult person »</i>	101 €	59,80 €* 0 €* sauf option Except option
Carte annuelle promotionnelle "découverte femme" <i>Annual promotional card "woman discovery"</i>	41 €	
Carte annuelle "découverte - 12 ans" <i>Annual card "discovery - 12 years"</i>	7 €	6 €* 20,80 €* 21,80 €* 11,40 €*
Carte départementale annuelle pour les jeunes de moins de 12 ans au 1er janvier 2025.		
Carte annuelle "personne mineure" (12 à 18 ans) <i>Annual card "minor" (12 to 18 years old)</i>	27 €	
Carte départementale annuelle pour les jeunes de moins de 18 ans au 1er janvier 2025.		
Carte "hebdomadaire" <i>"Weekly" card</i>	36 €	
Carte "journalière" <i>"Daily" card</i>	16,50 €	

*Les tarifs dans la colonne de droite s'appliquent si vous possédez déjà un permis de pêche annuelle de l'année en cours.

*The prices in the right column apply if you already have a annual fishing license from the current year.

Tous les modes de pêche sont autorisés (excepté à l'asticot).

All fishing methods are allowed (except maggots).

1 ligne par personne ou 2 lignes sur Grand Maison (exceptés les cartes découverte "femme" et "-12ans" 1 ligne).

1 line per person or 2 lines on Grand Maison (except the discovery cards "woman" and "-12 years" 1 line).

Point de vente

- Office de Tourisme de Saint Sorlin d'Arves – 00 33 (0) 4 79 59 71 77
2457 Route du Col de La Croix de Fer 73530 Saint Sorlin d'Arves
- www.cartedepeche.fr

Contacts utiles

- Fédération de pêche / Fishing federation : tél 00 33 (0) 4 79 85 89 36
- Association Pêcheur Mauriennais / Mauriennais fisherman : tél 00 33 (0) 7 77 14 75 03
- Moniteur guide de pêche / Fishing guide : Augustin Feller : tél 0033 (0) 7 57 77 74 65

Les lacs dans les environs – *Lakes in the surroundings*

LAC LAITELET - *Laitelet Lake*

Accès routier RD 926, 1 kilomètre en aval du col de la Croix de Fer.

Lac de bord de route accessible en véhicule.

→ Pêche autorisée les mardis, jeudis, dimanches et jours fériés de 14h à 19h. Truites uniquement (3 prises / pers). Pêche à la cuillère interdite.

Road access RD 926, 1 kilometer downstream from the Croix de Fer pass. Roadside lake accessible by vehicle.

→ Fishing authorized on Tuesday, Thursday, Sunday and during the holiday from 2PM to 7PM. Trouts only (3 catches / person). Spoon fishing is not allowed.

LACS POTRON et GUICHARD - *Potron and Guichard Lakes*

Réglementation affichée sur place - *Regulations posted on site*

Accès en 10 min depuis le Col de la Croix de Fer.

Depuis le Col de la Croix de Fer, prendre le chemin carrossable en face de la croix. 10 m plus loin à la patte d'oie, prendre le chemin de gauche et le suivre sur environ 500 m en direction du télésiège du Rouet. Le lac Guichard se trouve juste en bas, le rejoindre en descendant directement dans la prairie. Retour : remonter en direction du chemin carrossable et rejoindre le Col de la Croix de Fer.

→ Pêche autorisée tous les jours (6 prises / pers).

Access in 10 min from the Col de la Croix de Fer.

From the Col de la Croix de Fer, take the road in front of the cross. 10 m further on, at the crow's feet, take the left path and follow it for about 500 m in the direction of the Rouet chairlift. The Guichard Lake is just below, reach it by going down directly in the meadow. Return : go up towards the road and join the Col de la Croix de Fer.

→ Fishing authorized every day (6 catches / pers).

LAC BRAMANT - *Bramant Lake*

→ Interdit à la pêche cette année 2025 pour cause de travaux.

→ *Forbidden to fish this year because of works.*

LAC BLANC – *Blanc Lake*

Accès en 2h30 depuis le Col de la Croix de Fer. Possibilité de dormir au refuge de l'Etendard.

→ Pêche autorisée tous les jours (6 prises/pers).

Access in 2h30 from the Col de la Croix de Fer. Possibility to sleep at the Etendard refuge.

→ Fishing authorized every day (6 catches/ person).

LAC DE GRAND-MAISON - *Grand Maison Lake*

Accès routier RD 926, 5kms après le Col Croix de Fer en direction de Bourg d'Oisans. Lac de bord de route accessible en véhicule à son extrémité côté Col de la Croix de Fer.

→ Pêche autorisée tous les jours (6 prises / pers).

Road access RD 926, 5kms after Col Croix de Fer towards Bourg d'Oisans. Roadside lake accessible by vehicle at its end on the Col de la Croix de Fer side.

→ Fishing authorized every day (6 catches / person).